

# Code de conduite Groupe Plansee HPM



# 5

## Principes directeurs

Nous respectons la loi

Nous respectons les droits de l'homme

Nous agissons dans l'intérêt du Groupe

Nous agissons de manière responsable

Nous garantissons un management QSE de pointe

**Dans un Groupe en expansion, la mise en place de normes de conduite est extrêmement importante.**

Nous avons la conviction que nos employés ont le désir de bien faire et que pour cela, ils doivent connaître parfaitement les principes directeurs de déontologie relatifs à leur travail.

Le présent code de conduite résume nos engagements en faveur de pratiques commerciales déontologiques et du respect de la loi. Il fournit à chaque employé(e) une vision claire de nos attentes et explique nos cinq principes directeurs de déontologie.

Comprendre ce code de conduite et en respecter les principes est essentiel à la réussite individuelle des employés et à leur capacité à contribuer à l'image et au succès de notre société, de ses employés et leurs familles, de nos clients, fournisseurs et voisins dans les communautés où nous vivons et travaillons.



Wolfgang Köck



Karlheinz Wex

## Nos engagements

- **La création de valeur** : nous nous engageons au développement durable et rentable du Groupe et de ses sociétés. Ceci est la condition de notre compétitivité à long terme, de la protection de notre avenir et de la création de valeur.
- **Excellence** : nous nous engageons à arriver en tête du marché dans chacune de nos activités et à améliorer en permanence les produits et les procédés. L'excellence en métallurgie des poudres est la raison pour laquelle nous sommes le fournisseur, le client, l'employeur ou le partenaire privilégié de nos parties prenantes.
- **Respect et confiance** : nous nous engageons à établir des relations honnêtes, directes et justes avec nos employés, fournisseurs, clients, partenaires, et au sein de nos communautés. La confiance et le respect mutuels sont les bases indispensables d'un partenariat durable et réussi.

## Nos attentes

- Chaque employé(e) doit se soucier de la bonne réputation de notre entreprise.
- Tous les employés et les partenaires commerciaux doivent respecter ces principes directeurs de déontologie.
- La direction de chaque filiale doit veiller de manière proactive à l'application de ce code de conduite et être reconnaissante envers les employés faisant preuve d'une conduite exemplaire.
- Tout(e) employé(e) qui se trouverait confronté à une situation difficile ou qui aurait connaissance d'un comportement non conforme au code de conduite doit en faire part à son supérieur, au responsable de la conformité (si l'entreprise en a un) ou à un membre du service des ressources humaines ou du service juridique. Cet employé peut également soumettre un rapport anonyme, selon la procédure indiquée par l'entreprise.
- Tout employé venant à enfreindre ce code de conduite ou étant reconnu comme impliqué dans des activités criminelles devra se soumettre aux mesures disciplinaires prévues.

# 1. Nous respectons la loi

**Nous respectons les lois et la réglementation en vigueur dans chaque pays où nous opérons. Nous respectons les règles de la concurrence loyale, les lois anti-trust, les restrictions à l'exportation et à l'importation, la propriété intellectuelle et nous interdisons toute forme de corruption.**

## **Règles de concurrence loyale et lois anti-trust**

Nous respectons les règles de concurrence loyale et les lois anti-trust. Nous écartons les pratiques pouvant conduire à leur violation, telles que :

- les ententes illégales avec les concurrents ou les partenaires du marché sur les prix, les territoires, la clientèle ou les volumes de production,
- les ententes illégales ayant pour but d'éviter de faire jouer la concurrence,
- la soumission d'offres fausses ou truquées.

## **Restrictions à l'exportation ou à l'importation**

Nous nous conformons à toutes les lois de contrôle des exportations et aux lois sur l'importation limitant ou exigeant une homologation gouvernementale de commerce avec certains pays, certaines régions, sociétés ou personnes. Cela s'applique à toute utilisation, la vente ou

l'achat d'informations, de produits ou de services techniques.

Les employés doivent appliquer les procédures et politiques respectives mises en place par leur entreprise afin de maintenir la conformité.

## **Propriété intellectuelle**

Nous respectons la propriété intellectuelle et les droits associés de tiers (brevets, modèles d'utilité, marques déposées et droits d'auteur).

## **Corruption**

Il est strictement interdit de proposer, de solliciter, de donner ou de recevoir des avantages ou des pots-de-vin dont le but est d'influencer un individu, une société, un employé de la fonction publique ou une institution gouvernementale.

La corruption peut concerner une somme d'argent, un bien, un privilège ou toute promesse dont le but est d'influencer

l'agissement, le vote ou le jugement d'une personne.

- Les cadeaux faits aux partenaires commerciaux doivent être choisis avec attention afin d'éviter d'être considérés par leurs bénéficiaires, comme un acte de mauvaise foi ou une irrégularité.
- Des cadeaux ne peuvent être faits aux employés de la fonction publique ou autre fonctionnaires, à moins d'être autorisés par une loi locale en vigueur.
- Les employés ne doivent jamais accepter un avantage injustifié quel qu'il soit provenant d'un tiers, notamment de la part de clients, fournisseurs, prestataires de service, consultants ou agents.

Si des questions ou des problèmes se posent concernant l'un des points précités, les employés doivent consulter leur supérieur, le responsable de la conformité (si l'entreprise en a un) ou un membre du service juridique.

## 2. Nous respectons les droits de l'homme

**Nous respectons la dignité et la vie privée de chacun. Nous recrutons, sélectionnons, formons, encourageons et rémunérons nos employés selon des critères liés au travail uniquement.**

- Nous ne tolérons absolument aucun abus des droits de l'homme.
- Nous rejetons le travail des enfants. Nous ne tolérons aucune forme de travail forcé.
- Nous nous efforçons de garantir des matières premières provenant de filières socialement responsables et respectueuses de l'environnement.
- Nous ne tolérons aucune discrimination, harcèlement ou atteinte faits au nom de la race, la couleur de peau, la nationalité, le sexe, la religion, l'âge, le handicap, l'affiliation politique ou syndicale, l'orientation sexuelle, le statut marital ou familial.
- Nous nous assurons que chaque employé reçoit une rémunération juste pour son travail et que ses revenus correspondent au moins au revenu minimum légal en vigueur.
- Nous nous assurons que les lois, les conventions, les réglementations et les accords sur les heures de travail soient observés au niveau international, national et local.

### 3. Nous agissons dans l'intérêt du Groupe

**Nous nous efforçons d'agir constamment dans l'intérêt de notre entreprise, à l'échelle mondiale. Nous évitons les situations où les intérêts privés d'un(e) employé(e) sont en contradiction avec les intérêts de l'entreprise.**

**Les conflits d'intérêts peuvent survenir si un(e) employé(e) :**

- Détient des intérêts commerciaux dans une entreprise qui ne fait pas partie du Groupe.
- Emploie des proches ou acquiert des biens ou des services émanant de proches ou d'entreprises dirigées par des proches.
- S'engage secrètement dans toute organisation dont les activités peuvent être considérées comme préjudiciables aux intérêts de l'entreprise.

## 4. Nous agissons de manière responsable

**Nous utilisons nos actifs corporels et incorporels de manière efficace et responsable, nous prenons soin de protéger les informations confidentielles et la propriété intellectuelle ou les informations en rapport à des actions légales ou des procédures administratives. Enfin, nous utilisons les moyens de diffusion électroniques de manière judicieuse.**

### **Les informations confidentielles regroupent :**

- Toutes les informations non publiques sur notre société pouvant être utiles aux concurrents ou nuire à l'entreprise, ses clients ou ses partenaires commerciaux, si elles étaient dévoilées.
- Les produits ou les projets commerciaux, les informations techniques, les informations financières non publiées, les méthodes et les procédés de fabrication, les listes de clients et d'employés et les logiciels informatiques.
- Toute information protégée par les lois sur la propriété intellectuelle.

### **Pour protéger nos actifs, chaque employé(e) doit faire usage des informations confidentielles avec précaution :**

- les employés doivent avoir accès aux informations confidentielles uniquement si l'efficacité de leur travail en dépend,
- les employés ne doivent pas prendre de notes écrites, ajouter de nouvelles données, faire des enregistrements ou des reproductions audio ou vidéo des informations confidentielles, à moins que leur travail n'en dépende et/ou qu'ils aient le consentement de leur responsable,
- la confidentialité de toute information fournie par nos clients et par nos partenaires commerciaux doit être respectée, à moins que la révélation de ces informations ait été permise,

- nous respectons les actifs d'autrui. Nous ne copions ou n'utilisons pas ces actifs sans autorisation officielle préalable.

Dès réception d'une notification de leur supérieur ou d'un membre du service juridique, les employés doivent agir en suivant les instructions pour préserver les informations et archives correspondantes.

### **Tous les employés doivent avoir conscience des risques associés à l'utilisation d'Internet et des autres moyens de diffusion électroniques. Les employés doivent :**

- s'assurer que les authentifications et les mots de passe restent confidentiels,
- utiliser Internet et leur messagerie électronique judicieusement,
- observer les directives informatiques mises en place par l'entreprise.

# 5. Nous garantissons un management QSE\* de pointe

**Nos systèmes de management contrôlent la performance du point de vue de la qualité des produits et des services, de la médecine du travail, de la sécurité et de la protection de l'environnement, en établissant des directives et des normes nouvelles appropriées.**

**Nous offrons à nos clients des produits et des services qui répondent à leurs besoins.**

- Nous nous consacrons à la conception, à la fabrication et à la commercialisation de produits qui répondent aux exigences de nos clients, sur le plan de l'utilisation qu'ils veulent en faire et sur le plan de la qualité.
- Nous nous conformons à des normes de management de qualité, universellement admises.
- Nous avons des clients dans des métiers nombreux et différents, ce qui requiert la certification de produits différents selon des normes industrielles différentes.
- Nous mettons constamment à jour la qualité de nos systèmes de management afin de limiter au mieux le nombre de pannes et afin d'améliorer notre capacité à répondre aux exigences de nos clients.

**Nous nous efforçons d'offrir un environnement de travail sain et sécurisé à tous nos employés.**

- Nous respectons les lois en vigueur sur la médecine du travail et la sécurité.
- Notre objectif est de minimiser tous les risques et les dangers dans tous les lieux de travail, afin de protéger la santé et le bien-être de nos employés, contractants et visiteurs.

**La protection de l'environnement est un processus d'amélioration permanent.**

- Nous nous conformons aux lois en vigueur sur la protection de l'environnement.
- Nous nous conformons à des normes de management environnemental, universellement admises.

- Nous nous efforçons de maintenir au plus bas l'impact environnemental de nos activités. Dans des domaines tels que l'utilisation des ressources et la gestion des déchets, il existe des synergies évidentes entre la responsabilité environnementale et l'efficacité économique.

**Les normes de comportement sont définies dans les règles QSE.**

- Les procédures QSE, qui comprennent la mise en place de formations régulières et adéquates, sont mises à jour et améliorées en permanence.
- Tous les employés doivent se conformer aux règles QSE, contribuer activement à l'amélioration des procédés et agir de manière consciencieuse.

\*Quality, safety and environment (Qualité, Sécurité et Environnement)



**Plansee SE**

6600 Reutte, Austria

Tel. +43 56 72 600-0

Fax +43 56 72 600-500

[www.plansee.com](http://www.plansee.com)

